

La déportation des Juifs à partir du territoire luxembourgeois (1941-1943)¹

Paul Dostert

Pour qui veut s'informer sur la Shoah au Luxembourg a, en général, recours aux deux livres publiés par Paul Cerf en 1973 et 1986². Depuis, peu de recherches ont été menées qui ont abouti à une publication scientifique historique³, si on fait abstraction du « Rapport sur les biens juifs spoliés » remis au gouvernement le 9 juin 2009.⁴

Cette contribution constitue d'ailleurs un des résultats annexes des recherches de cette commission. En commençant les recherches sur les biens spoliés, nous avons constaté que les diverses listes publiées dans les livres de Paul Cerf, et déjà en 1952 au « Livre d'Or de la Résistance Luxembourgeoise de 1940-1945 »⁵ présentent de nombreuses erreurs dans l'orthographe des noms, des inversions de noms ou des inscriptions doubles, voir triples, sur différentes listes.⁶ L'une de nos premières tâches a donc été de tenter d'apporter des corrections aux listes publiées sur base des listes des dossiers du Consistoire⁷ conservées aux Archives nationales. Les dossiers de la Police des étrangers⁸ ainsi que ceux des Dommages de guerre⁹ ont permis de disposer de données souvent bien plus complètes que celles renseignées sur les seules listes des années 1940-45. La découverte du fichier juif de la *Gestapo* de Luxembourg dans les fonds des Archives d'Arolsen¹⁰, a en plus permis de disposer de données collectées par l'occupant lui-même. Malheureusement, aucun dossier administratif allemand sur la persécution des Juifs n'a pu être retrouvé.

¹ Ceci est une version revue et augmentée de celle publiée en 2014 dans : Thorsten Fuchshuber et Renée Wagner (éd.) *Émancipation, Écllosion, Persécution. Le développement de la communauté juive luxembourgeoise de la Révolution française à la 2^e Guerre Mondiale*, Bruxelles, 2014, pp.203-219.

² Paul Cerf, *Longtemps j'aurai mémoire. Documents et témoignages sur les Juifs du Grand-Duché de Luxembourg durant la seconde guerre mondiale*, Luxembourg 1973.

Paul Cerf, *L'étoile juive au Luxembourg*, Luxembourg 1986.

³ Marc Schoentgen, «Die jüdische Gemeinde in Medernach : Einwanderung, Integration und Verfolgung» dans: *Fanfare Miedernach : 1930 - 2005*. - Medernach 2005, pp. 299-366.

Marc Schoentgen, «Das "Jüdische Altersheim" in Fünfbrunnen» dans: *Nationalsozialistische Lager in den Niederlanden, Belgien und Luxemburg: 1940 - 1945*. – Berlin 2004. - (Geschichte der Konzentrationslager 1933 - 1945; Bd. 5) - p. 49-71.

Marc Schoentgen, «Luxemburg» dans: Wolf Gruner, Jörg Osterloh (Hrsg.): *Das „Großdeutsche Reich“ und die Juden. Nationalsozialistische Verfolgung in den „angegliederten“ Gebieten*, Frankfurt am Main/New York, 2010, pp.335-61.

André Hohengarten: *Die nationalsozialistische Judenpolitik in Luxemburg*, Luxembourg 2004 (2.veränderte Auflage). Malheureusement cette étude n'indique pas ses sources.

Mil Lorang : *L'ombre de la Shoah sur le Luxembourg*. Soleuvre 2020.

⁴ Rapport final de la Commission spéciale pour l'étude des spoliations des biens juifs au Luxembourg pendant les années de guerre 1940-1945. Ce rapport peut être consulté à l'adresse suivante :

https://gouvernement.lu/dam-assets/fr/actualites/communiqués/2009/07-juillet/06-biens-juifs/rapport_final.pdf

⁵ Nicolas Bosseler, Raymond Steichen (éd.), *Livre d'Or de la Résistance Luxembourgeoise de 1940-1945*, Esch/Alzette 1952, pp. : 569-594 : Edmond Marx : Le calvaire des Israélites du Grand-Duché de Luxembourg. Josy Hertz : Listes.

⁶ Voir aussi: Ino Arndt: «Luxemburg» dans: Wolfgang Benz (éd.), *Dimension des Völkermords. Die Zahl der jüdischen Opfer des Nationalsozialismus*, München 1991, pp.95-104.

⁷ ANLux : FD-083 et FD-261. Tous les dossiers consultés aux Archives nationales sont des dossiers du Consistoire ou des dossiers administratifs d'après-guerre. Ces fonds sont actuellement en phase de ré-inventorisation.

⁸ ANLux : Ministère de la Justice : Série : Police des étrangers (J 73)

⁹ ANLux : Ministère des affaires économiques : Série : Dommages de guerre

¹⁰ Jusqu'en mai 2019 les Archives d'Arolsen, Centre international de documentation des persécutions nazies, étaient connues sous la dénomination « Service international de Recherches ».

D'autre part, force est de constater que les déportations des Juifs à partir du sol luxembourgeois ne sont presque jamais placées dans un contexte plus vaste des déportations en Allemagne ou en Europe et qu'en conséquence il est très difficile de répondre à des questions relatives au rôle joué par des instances locales comme la *Gestapo* de Luxembourg ou le consistoire de Luxembourg. Dans cette contribution nous proposons de passer en revue les sept convois de déportations dans l'ordre chronologique, tout en regardant de près les questions qui se posent quant aux initiateurs et organisateurs des convois, sur le déroulement des déportations et le nombre de déportés concernés¹¹.

1. Le premier convoi (16 octobre 1941) (ghetto de Litzmannstadt)

Encore en août 1941, Hitler rejette une proposition développée par Reinhard Heydrich en vue de la déportation des Juifs d'Allemagne¹². A partir du début septembre cependant, Himmler entame des préparatifs de déportation en s'informant sur les capacités d'accueil du *Warthegau*. Le 10 septembre 1941, le *Höherer SS- und Polizeiführer (HSSPF)* Koppe du *Warthegau* informe Himmler qu'il voit une possibilité d'accueillir 60.000 Juifs au ghetto de Litzmannstadt. Par suite de cette information, Himmler écrit au *Gauleiter* Greiser qu'il a l'intention de faire déporter au ghetto de Litzmannstadt 60.000 Juifs du Reich et du Protectorat de Bohême et Moravie pour la durée de l'hiver. Cependant, devant l'opposition des autorités allemandes du ghetto, le nombre des déportés est réduit à 20.000 déportés. Les 40.000 autres déportés seront envoyés à Minsk et à Riga.

Face à ces préparatifs pour des déportations importantes, il paraît évident qu'Hitler a entretemps dû changer d'attitude.¹³ Les 16 et 17 septembre, il a eu des entrevues avec l'ambassadeur Abetz et Himmler d'une part et avec Ribbentrop et Himmler d'autre part, qui tous plaident pour de telles déportations. Cependant, il semble que ce soit surtout à la suite des succès militaires devant Kiev¹⁴ et Leningrad¹⁵ qu'Hitler se soit à nouveau intéressé à cette question et ait donné son accord pour déporter les Juifs du Reich vers l'est. Le 23 septembre, il réunit dans son quartier général de la *Wolfsschanze* en Prusse orientale Himmler, Heydrich, Neurath, Goebbels et quelques autres sommités du parti. A cette occasion Goebbels obtient de Heydrich et d'Hitler l'assurance que Berlin sera la première ville qui verra sa population juive réduite grâce aux déportations vers l'est. A cette même occasion Hitler mentionne également les villes de Vienne et Prague. Il exprime même le désir de voir déporter tous les Juifs du *Reich* jusqu'à la fin de l'année. Himmler estime que les déportations de Juifs doivent se faire d'ouest en est.

Il est évident que ces développements ne sont pas connus au Luxembourg, ni à la communauté juive, ni à la *Gestapo* avant ce 23 septembre. D'ailleurs, les quelques documents qui ont survécu, indiquent qu'à Berlin les chefs de la communauté juive ne sont informés que le 1^{er} ou 2 octobre, alors qu'à Vienne l'information est transmise le 30 septembre déjà.

Début octobre, Heydrich décide que la *Sicherheitspolizei (Gestapo et Kripo)* sera responsable pour l'organisation des déportations alors que la *Ordnungspolizei* va assurer la garde des convois. La mise à disposition des trains sera assurée par les experts des bureaux de

¹¹ Les listes nominatives les plus complètes ont été publiées par Mil Lorang, *ombre*, pp.89-98, 116-123, 144-147, dont nous reprenons les chiffres ici.

¹² Depuis le début de l'année 1941 les SS considéraient le Luxembourg comme partie intégrante de l'Allemagne.

¹³ Nous suivons ici les développements de Christopher Browning, *Die Entfesselung der « Endlösung »*. *Nationalsozialistische Judenpolitik 1939-1942*, (traduction de l'américain) München 2003, pp.469 ss

¹⁴ Le 16 septembre les divisions blindées de Guderian et Kleist avaient encerclé Kiev

¹⁵ Hitler estimait que vers la mi-octobre le régime bolchévique pourrait être battu définitivement.

Eichmann et la *Reichsbahn*. L'organisation du convoi au départ de Luxembourg n'a donc point pu profiter des expériences d'autres convois. Pour trouver les responsables de cette déportation, il faut chercher dans les rangs de la *Gestapo* à Luxembourg. Nous estimons que le chef du *Einsatzkommando*, le *SS-Obersturmbannführer* Fritz Hartmann, a été l'initiateur et le moteur de la déportation. Antisémitisme invétéré, chef de la *Gestapo* de Coblenz depuis janvier 1940, il a remplacé en mars 1941, le premier chef du *Einsatzkommando* de Luxembourg, le *SS-Sturmbannführer*, Wilhelm Nölle, qui lui, n'avait pas montré assez d'engagement à chasser tous les Juifs du Luxembourg.

Le 3 ou 4 octobre, le consistoire est informé par la *Gestapo* que tous les Juifs doivent quitter le Luxembourg incessamment. En date du 5 octobre, il adresse alors une circulaire à tous les Juifs. Cette circulaire en termes assez vagues ne donne guère encore d'informations pratiques concrètes. Ainsi, le consistoire ignore encore l'endroit de la déportation, mais indique l'est comme direction. Il mentionne bien déjà le nombre de 20.000 coreligionnaires allemands qui vont subir le même sort. Cependant, ni le nombre des déportés à partir du Luxembourg, ni une liste nominative des déportés n'existent à ce moment. On ignore d'ailleurs aussi les modalités (date et heure) du départ. Cependant, le consistoire réagit tout de suite à l'annonce de la déportation de tous les Juifs et obtient de la *Gestapo*¹⁶ que les malades et les vieillards peuvent rester au Luxembourg. Une telle concession se retrouve dans les instructions envoyées fin octobre par Eichmann aux chefs de la *Gestapo* du *Reich*.

Deux jours plus tard, le 7 octobre,¹⁷ le consistoire communique les détails d'exécution sur le convoi de déportation en mentionnant également la destination. Le départ est fixé à 0h12 du 17 octobre afin que le train puisse arriver le 18 octobre à 11 h à Litzmannstadt. Alors que pour les déportations de Juifs dans les villes allemandes il est décrété que tous les déportés doivent se présenter deux jours avant le départ dans un local qui reste encore à déterminer¹⁸, tel n'est pas le cas à Luxembourg. La convocation policière définit clairement l'heure et l'endroit où les Juifs doivent se présenter.¹⁹ Celui qui ne se présente pas est menacé des peines les plus lourdes. Il est interdit d'emporter des armes ou du poison. Les bagages, de préférence une seule valise avec un maximum de 50 kg, seront contrôlés par la police. Le train partant de Luxembourg figure dans les documents sous la dénomination *Gesellschafts-Sonderzug für Juden* portant le numéro « Da 3 »²⁰, indiquant par là qu'il était le troisième des 20 trains qui allaient être dirigés vers Litzmannstadt.²¹

Chacun est autorisé à emporter 100 Rmk, une taie d'oreiller, un drap, un édredon, une couverture de laine et des provisions pour 4-5 jours, alors que le voyage même ne dure qu'un jour et demi. Il est intéressant de noter que la circulaire ne mentionne point d'outils de travail, comme cela est le cas dans de nombreuses villes allemandes.

¹⁶ Un certain nombre de témoignages indiquent que le *Kriminalobersekretär* Otto Schmalz, responsable de la *Gestapo* pour les déportations de Juifs (*Judenbeauftragter*), aurait été assez humain (*korrekt*) et aurait accepté de négocier sur certains points. Cerf, étoile, p.128.

¹⁷ Cerf, étoile, p.97.

¹⁸ Cette indication qui sur le territoire du *Reich* doit permettre de spolier administrativement les déportés, n'est pas nécessaire au Luxembourg, où les décrets du *Gauleiter* ont déjà spolié les Juifs avant cette date. Cerf, mémoire, p. 83 et étoile juive p. 100 indique comme lieu de rassemblement « la gare de marchandises de Luxembourg ». Hohengarten, p.83 indique le bâtiment de la douane de la gare centrale de Luxembourg (*Zollabfertigung*). Il parle encore de mesures policières qui auraient créé une zone interdite au public à la gare. La 2^{ème} compagnie du *Reserve-Polizeibataillon 124* stationnée à Luxembourg a probablement été chargée de cette mission.

¹⁹ Voir la *Staatspolizeiliche Verfügung* du 9.10.1941 : « ... am 16. Oktober 1941 um früh 10 Uhr auf dem Hauptbahnhof in Luxemburg bei der dort eingerichteten Dienststelle der Sicherheitspolizei, im Gebäude der Zollabfertigung, ... » reproduite dans : Lorang, ombre, p. 61.

²⁰ Le sigle „Da“ indique qu'il s'agit du convoi de Juifs du *Reich*.

²¹ Alfred Gottwaldt/ Diana Schulle, «Die « Judendeportationen » aus dem Deutschen Reich 1941-1945. Eine kommentierte Chronologie.» Wiesbaden 2005, p. 69.

Le 9 octobre, les personnes qui seront déportées reçoivent par voie postale un ordre de déportation de la part de la *Gestapo*, signé par Hartmann. Le consistoire doit veiller à ce que tous les Juifs soient à l'heure à la gare. Des autobus, financés par le consistoire, les amènent de leurs domiciles respectifs à la gare de Luxembourg. Le consistoire a acheté des bouteilles thermos et des assiettes ainsi que des provisions pour les déportés.²² Plusieurs agents de la *Gestapo* surveillent les opérations d'embarquement. Les bagages sont contrôlés et des fouilles corporelles sont effectuées, mais le tout se fait sans sévérité et sans brutalités. Munis d'un billet simple les déportés prennent place dans des voitures de voyageurs de 3^{ème} classe et chacun a droit à une place assise. Une dactylo de la *Gestapo* participe à l'enregistrement des déportés.

Otto Schmalz accompagne le convoi. Il nomme « chef du convoi » Hans Dura qui sera responsable du maintien de l'ordre pendant le voyage et du nettoyage du train à l'arrivée.

Les listes qui sont conservées aux archives nous semblent être des copies reçues par le consistoire de la part de la *Gestapo*.²³ La liste originale n'a de toute évidence pas survécu. La liste est longue de 374 noms et indique pour chacun l'adresse (rue et/ou localité).²⁴ Il n'est guère possible de distinguer les critères qui ont servi à l'établissement de la liste. En février 1942, le consistoire fait parvenir à la *Gestapo* (section II E)²⁵ une liste comportant 40 noms de personnes qui n'ont pas été déportées le 16 octobre.²⁶ Pour 18 personnes aucune explication n'est donnée. Ces personnes ont sans doute encore réussi à quitter clandestinement le pays. Une personne est déclarée « aryenne », une personne a fait une tentative de suicide, 8 personnes sont malades, une personne a encore pu émigrer légalement en Belgique, 3 personnes sont des « anciens combattants ²⁷ », deux personnes travaillent à Cinqfontaines²⁸ et ont un mari ou un père « ancien combattant ». Le berger de Mersch qui n'a pas encore trouvé de remplaçant a également été rayé des listes, tout comme son épouse. Un couple d'Esch/Alzette est « exempté » sans autre explication. Le cas le plus tragique est celui d'une petite fille de 17 mois et de sa grand-mère qui sont autorisées à rester au Luxembourg, alors que les parents de l'enfant sont déportés.

La liste établie par nos soins n'indique donc plus que 323 noms de personnes réellement déportées.²⁹ Cela s'explique aussi par le fait que certains noms se trouvent en double sur la liste ou réapparaissent sur des listes de déportations postérieures. A Trèves³⁰, 190 Juifs de la ville et des environs sont intégrés au convoi qui compte 513 personnes à l'arrivée à Litzmannstadt. Des témoignages indiquent que les Juifs de Trèves auraient été transportés à Luxembourg où ils auraient été intégrés au transport vers Litzmannstadt.

²² AnLux : FD-083 : Factures

²³ Hohengarten, p.82.

²⁴ Cette liste a été reproduite une première fois dans le *Livre d'Or de la Résistance* en 1952.

²⁵ Selon l'organigramme de la *Gestapo*, la section II E s'occupait des travailleurs étrangers. La section II B s'occupait des Juifs ainsi que des églises catholiques et protestantes.

²⁶ Pour le détail voir Cerf, *mémoire*, p.79-80.

²⁷ En 1933/34 les juifs allemands qui avaient combattu dans l'armée impériale pendant la Première Guerre mondiale et qui souvent avaient été décorés, avaient été exemptés des premières lois antisémites à la demande du président Hindenburg. Les lois de Nuremberg avaient mis un terme à ces exemptions. Néanmoins, on trouve encore vers 1942 le fait d'accorder un traitement de faveur (exemption de déportation ou déportation vers un ghetto plutôt que vers un camp d'extermination) à des anciens combattants juifs.

²⁸ Au couvent désaffecté de Cinqfontaines la *Gestapo* a installé un « *Jüdisches Altersheim* » (maison de retraite) depuis l'été 1941.

²⁹ Mes remerciements vont à Marc Gloden et Mil Lorang qui ont fait un travail de contrôle minutieux des listes.

³⁰ Reiner Nolden (Hg.), *Trier vergisst nicht. Gedenkbuch für die Juden aus Trier und dem Trierer Land*. Trier 2010, pp.22-26.

Sur les 323 personnes déportées de Luxembourg, 11 ont survécu à leur déportation dans d'autres camps. Nous pensons que le fait d'avoir quitté le ghetto pour être transférés dans des camps de travail ou de concentration leur a permis d'échapper au sort de la très grande majorité des déportés victimes des conditions de vie exécrables du ghetto ou qui ont été assassinés dans des camions à gaz du camp de Chelmno au printemps 1942. 95 déportés étaient de nationalité luxembourgeoise, personne n'a survécu.

Le 13 octobre 1941, dans un mémorandum adressé à la *Gestapo* le consistoire revient à charge afin d'éviter d'autres déportations prévues par les Allemands. Décrivant la diminution continue du nombre des membres de la communauté juive depuis le 10 mai 1940 (de 3900 à 400) le consistoire propose d'amener les Juifs restant au Luxembourg à Cinqfontaines, se déclarant prêt à financer par les moyens du consistoire la construction de baraques pour les y loger. Comme principal argument en faveur de sa proposition, le consistoire indique l'âge et l'état de santé défaillant des déportés potentiels ce qui ne doit guère faire d'eux de bons travailleurs dans les camps à l'est. La fiction d'une mise au travail en Europe de l'Est continuait à marquer les esprits. Cette proposition reste sans réponse écrite car elle s'inscrit en fait dans le projet de construction de baraques à Cinqfontaines poursuivi par la *Gestapo*.³¹

Les convois de Juifs déportés d'autres villes du *Reich* vers le ghetto de Litzmannstadt ont continué jusqu'au 4 novembre 1941, amenant en tout 19.953 personnes vers un ghetto déjà largement surpeuplé³².

En ce qui concerne le trajet de ce train spécial, il a mené le train d'abord par Trèves, puis après de nombreux arrêts, à Chemnitz, où les déportés sont dépouillés d'une partie de leurs bagages par la police locale. Aucun autre renseignement n'a pu être trouvé.

1. Le 2^{ème} convoi (23 avril 1942) (Izbica)

Lundi, le 13 avril 1942, Alfred Oppenheim³³ est convoqué à la *Gestapo* qui l'informe du fait que 124 Juifs en tout doivent se préparer à être déportés au *Generalgouvernement*.³⁴ Deux convois sont prévus : un premier, fort de 74 personnes qui doit être à Stuttgart le 24 avril et un second avec 50 personnes une semaine plus tard. Pour ces convois des critères de sélection sont connus : tous ceux qui avaient déjà été sélectionnés, mais qui ne s'étaient pas présentés le 16 octobre 1941 ou qui avaient été recalés, puis toutes les personnes seules et puis tous ceux qui avaient été interrogés par la *Gestapo* ou qui s'étaient fait remarquer négativement.

Après d'âpres discussions, Oppenheimer réussit à faire réduire le nombre de ce premier convoi à 24. Il réussit également à faire mettre sur la liste des personnes qui n'ont jamais entretenu ou recherché de contact avec la communauté juive de Luxembourg. La liste nominative est compilée par la *Gestapo*. Jeudi, le 16 avril 1942, 24 Juifs reçoivent des instructions en vue d'une *Aussiedlung* en dehors du territoire du *Reich*.³⁵ Selon ce document ils doivent se présenter le 23 avril 1942 à 10h au siège de la *Gestapo*, à la « Villa Pauly ».

12 personnes sont déportées parce qu'elles ont été trouvées en possession d'un morceau de savon lors d'une inspection faite à Cinqfontaines par le chef de la *Gestapo*, Hartmann le 17 janvier 1942. Elles ont été convoquées au siège de la *Gestapo* à Luxembourg et maltraitées pendant toute une journée, puis renvoyées à Cinqfontaines.³⁶

³¹ Le 31 juillet 1942, les travaux sont interrompus « sur ordre supérieur ».

³² 143.000 personnes y vivaient alors sur un espace de 3,5 km²

³³ Alfred Oppenheim est le président du consistoire après la déportation du 16 octobre 1941.

³⁴ ANLux : FD-083 :24 : Discours d'Alfred Oppenheimer devant les Juifs de Cinqfontaines.

³⁵ ANLux: FD-083 :24: Staatspolizeiliche Verfügung des Einsatzkommandos der Sipo/SD in Luxemburg

³⁶ Cerf, *étoile*, p.121

Au-delà de ceux-ci, cette liste de 25 noms pose très peu de problèmes par sa taille. Néanmoins un nom de déporté doit être retiré car il se retrouve sur la liste du convoi du 12 juillet 1942.

Les 24 déportés sont transportés d'abord à Trèves³⁷ où 28 personnes sont adjointes au convoi. A Trèves ils reçoivent un carton de vivres, puis on les amène à Stuttgart où ils sont intégrés dans un convoi de Juifs allemands originaires de Stuttgart, Ulm, Haigerloch, Göppingen, du pays de Bade et de la Sarre. Ce convoi (Da 56)³⁸, fort de 1000 personnes, (mais 650 seulement ont pu être identifiées), quitte Stuttgart le 26 avril 1942 et arrive à Lublin le 29 avril. 200 à 400 personnes aptes au travail sont sélectionnées et envoyées au camp de Majdanek. Les autres sont envoyées au ghetto de passage d'Izbica avant d'être assassinées au camp de Belzec ou Sobibor. Aucun des 24 déportés de Luxembourg ne survit.

2. Le 3^{ème} convoi (12 juillet 1942) (Auschwitz)

Du 15 juin au 10 juillet 1942, aucun train spécial de déportation n'est mis à disposition du RSHA par la *Reichsbahn*, la *Wehrmacht* ayant besoin de tout le matériel roulant pour son offensive sur le front de l'est (contre Stalingrad).

Le 7 juillet, Alfred Oppenheimer est informé de l'imminence du départ d'un nouveau convoi de Juifs en direction de l'est. La gare de rassemblement est Chemnitz. L'initiative de cette déportation vient donc vraisemblablement des instances centrales à Berlin.

Dès le 12 juillet, 24 Juifs sont déportés de Luxembourg. La liste n'indique point de destination, mais porte une inscription manuscrite 3. *Transport Auschwitz* qui pourrait cependant dater de l'après-guerre.

Le 13 juillet, un « petit » transport d'une centaine de personnes quitte Stuttgart en direction de Chemnitz. Dans cette ville on compte alors 300 déportés qui sont largement dépouillés de leurs bagages par la police locale. En général, on admet que ce convoi a été dirigé vers Auschwitz. Aucun déporté de Luxembourg n'a survécu.

3. Le 4^{ème} convoi (26 juillet 1942) (Theresienstadt)

Le ghetto de Theresienstadt a été créé d'abord pour y enfermer les Juifs du Protectorat de Bohême et Moravie, puis à partir de l'été 1942, il accueille également des Juifs malades et âgés (plus de 65 ans), ainsi que des enfants en-dessous de 14 ans. Les porteurs de hautes distinctions militaires et les survivants juifs de mariages mixtes sont déportés du *Reich* vers Theresienstadt. Une circulaire de la section IVB4 (Eichmann) du *Reichssicherheitshauptamt* (RSHA) du 15 mai 1942³⁹ indique que les Juifs qui se trouvent dans des maisons de retraite (*Altersheime*) sont à déporter prioritairement.

Dès le 15 juillet 1942, Alfred Oppenheimer est informé par la *Gestapo* que des convois vont partir vers Theresienstadt à la fin du mois.

Le premier groupe de déportés est encore limité à 24 déportés.⁴⁰ Oppenheimer, tout en tentant de calmer ses coreligionnaires à Cinqfontaines, a dû savoir que deux jours plus tard un grand convoi de plus de 150 personnes allait partir vers la même destination. Chose nouvelle, les déportés peuvent monter dans un wagon directement en contrebas du monastère de

³⁷ *Trier vergisst nicht*, pp. 26-27.

³⁸ Gottwaldt/Schulle, p.201.

³⁹ Gottwaldt/Schulle, p.270, Hohengarten, p.105.

⁴⁰ Cerf, *étoile*, p.191 : Liste avec 27 noms dont 3 vont réapparaître sur la liste du 28 juillet 42.

Cinqfontaines. Si cela facilite l'embarquement des vieux et des malades, cela évite en même temps que cette déportation soit par trop remarquée par le public.

Le train passe par Luxembourg pour s'arrêter à Trèves pour la nuit. A Trèves est effectué un contrôle des bagages. Le lendemain, 98 Juifs de Trèves partent avec ce convoi vers Cologne.⁴¹ Sous le numéro « Da 76 » ce convoi amène finalement 1165 personnes à Theresienstadt (512 de Cologne et environs, 98 de Trèves, de nombreuses personnes des pays rhénans, 24 de Luxembourg). A Theresienstadt le convoi est enregistré sous le numéro III/2.⁴² Des 24 déportés de Luxembourg 2 personnes ont survécu, les autres sont mortes à Theresienstadt même ou étaient déportées à des dates inconnues vers Auschwitz ou Treblinka.

4. Le 5^{ème} convoi (28 juillet 1942) (Theresienstadt)

Le 28 juillet, 156 déportés⁴³, dont plusieurs grands malades qui sont acheminés de leur lit d'hôpital vers la gare, quittent le Luxembourg encore pour Theresienstadt. Dans ce convoi on retrouve également 5 aliénés de la Maison de Santé d'Ettelbruck. 77 personnes partent directement de Cinqfontaines.

Comme les convocations sont adressées directement par la *Gestapo* aux déportés, il est évident que l'initiative vient encore de Berlin. La liste est établie par la *Gestapo*, qui ne tient pas compte des relations familiales et sépare p.ex. brutalement des couples.

Ce convoi est composé de wagons à bétail (pour les déportés) et d'un wagon voyageur (pour les policiers qui l'accompagnent). Le chef de la *Gestapo* Hartmann surveille personnellement l'embarquement à Cinqfontaines. Les wagons à bétail sont équipés de matelas, de paille et de couvertures. On y place même un petit poêle. Curt Edelstein est le responsable juif du convoi, qui est accompagné par le lieutenant Otto Schmalz de la *Gestapo*. A Düsseldorf, où les déportés doivent changer de train, les conditions sont très difficiles.⁴⁴ Arrivés à Dortmund, ils sont intégrés dans le convoi numéro « Da 72 ». 968 personnes sont ainsi déportées à Theresienstadt, où le convoi est enregistré sous le numéro X/1. Ici encore, la grande majorité des déportés n'a pas survécu. A la libération on compte 9 survivants⁴⁵. 2 personnes, qui auraient dû se présenter, réussissent à fuir en Belgique.⁴⁶ Pour ce convoi nous disposons d'un décompte financier de la part du consistoire qui nous permet de rappeler que les déportés doivent payer un billet de train aller simple. Le consistoire met à la disposition des déportés des provisions pour le voyage.

5. Le 6^{ème} convoi (6 avril 1943) (Theresienstadt)⁴⁷

Le « grand » convoi du 28 juillet 1942 semble avoir suffi à la *Gestapo* pour répondre à la déportation des Juifs malades et âgés du Luxembourg. Un peu partout en Allemagne les déportations ne se font d'ailleurs plus que par wagons spéciaux rattachés à des trains réguliers. Pour la mise à disposition de tels wagons, la direction des chemins de fer ne met

⁴¹ *Trier vergisst nicht*, p. 28-31.

⁴² Cerf, *étoile*, p. 128 donne comme numéro 11/2, ce qui ne correspond point à la numérotation en cours à Theresienstadt. Dans son livre *Longtemps j'aurai mémoire*, à la page 108 il indique comme numéro du convoi II/2.

⁴³ La liste reproduite chez Cerf, *étoile*, p. 192-95 compte 159 noms dont 2 personnes étaient déportées en avril 1943 et une est décédée en août 1942 à Luxembourg. Une autre personne présente ne figure pas sur la liste.

⁴⁴ Récit de Curt Edelstein reproduit en traduction dans Cerf, *étoile*, pp.129s. Ce récit est ramené à Luxembourg par le *Kriminalobersekretär* Otto Schmalz, et remis à Oppenheimer.

⁴⁵ Cerf, *étoile* p. 192-95 ne désigne que 8 survivants.

⁴⁶ Cerf, *étoile*, p.132 : Isidore et Sophie Lasar de Bascharage.

⁴⁷ Hugo Heumann, *Erlebtes – Erlittenes. Von Mönchengladbach über Luxemburg nach Theresienstadt. Tagebuch eines deutsch-jüdischen Emigranten*. Mersch 2007, p.64ss.

que trois jours alors que pour l'organisation d'un convoi spécial entier il faut prévoir plusieurs semaines. Ainsi la *Gestapo* de Trèves déporte 30 Juifs à Theresienstadt en les envoyant à Berlin par wagons spéciaux.⁴⁸ De Berlin un convoi entier avec 1300 déportés part alors le 17 mars 1943.

Pour le 6 avril, un nouveau convoi de déportation est annoncé à Luxembourg.

Le président du consistoire demande de mettre à la disposition des déportés 3 wagons de voyageurs de 3^{ème} classe, or la direction des chemins de fer de Saarbrücken n'autorise plus que 5 wagons à bétail qui sont amenés à Cinqfontaines déjà le 5 avril. Ceci permet aux déportés d'aménager quelque peu l'intérieur en y mettant des matelas et de la paille.

Ce convoi de 97 déportés⁴⁹ de Luxembourg passe par Trèves, Coblenze, Francfort, Eisenach et Dresde. Les 5 wagons sont rattachés à des trains de marchandise ce qui a pour conséquence de voir ce voyage durer plus de trois jours et quatre nuits.⁵⁰ Le 10 avril le convoi arrive à Theresienstadt. 34 déportés décèdent à Theresienstadt, 46 sont déportés vers Auschwitz. On compte 20 survivants dont 3 parmi les déportés à Auschwitz. Nous ne disposons point d'indications sur l'initiative de cette déportation, ni sur les critères pour l'établissement des listes, mais nous constatons dans ce convoi les membres de familles partiellement déportées déjà le 28 juillet 1942.

6. Le 7^{ème} convoi (17 juin 1943) (Auschwitz/Theresienstadt)⁵¹

Le 21 mai 1943, un décret du RSHA exige de déporter avant le 30 juin 1943 tous les Juifs qui jusque-là avaient été exemptés de déportation vers l'est ou Theresienstadt. Une fois de plus ce décret est appliqué tant aux Juifs de Luxembourg qu'à ceux de Trèves. Le *Judenälteste* de Luxembourg comme celle de Trèves sont inclus dans ce dernier convoi vers les camps de la mort. Selon les données rassemblées par Paul Cerf, le groupe des déportés se compose de 11 personnes. Nos propres recherches ont abouti à un résultat différent : au moins deux noms sont à retirer de cette liste :

Jakob Hirschhorn, qui est décédé de mort naturelle à Ettelbrück le 17 janvier 1943 et enterré au cimetière israélite d'Ettelbrück.⁵²

Rebekka Kründel, internée à Ettelbrück, n'a pas été déportée.⁵³

Un nom doit être ajouté, celui de David Altschüler.⁵⁴ Le groupe de 10 personnes se compose alors de la famille Oppenheimer et de la veuve Reuter, Ada, née Levy amenées de Cinqfontaines à Ettelbrück, où ils rejoignent 6 personnes internées à la Maison de Santé. Ce petit groupe est accompagné du lieutenant Schmalz.

Convoyés à Trèves, ils rejoignent un groupe de 5 Juifs, dont la *Judenälteste* de Trèves.⁵⁵ De Trèves, ils sont amenés à Berlin. A partir de Berlin les deux groupes prennent des routes différentes. Les 6 déportés internés à la Maison de Santé d'Ettelbrück sont sans doute dirigés directement sur Auschwitz et assassinés dès leur arrivée. Ils ont probablement été intégrés au convoi parti de Berlin le 28 juin 1943 qui arrive le lendemain à Auschwitz

⁴⁸ *Trier vergisst nicht*, p.36-37.

⁴⁹ Cerf, *étoile*, p.196-98 ne cite que 18 survivants.

⁵⁰ Selon Gottwaldt/Schulle, p. 353, ce convoi serait passé par Dortmund et aurait été enregistré à Theresienstadt sous le numéro X/2.

⁵¹ Témoignage de Alfred Oppenheimer pour son transfert à Auschwitz in : Cerf, *étoile*, p.242 s.

⁵² Lettre du Dr. Jean-Marie Spautz adressée le 21 novembre 1990 au Comité central de la LPPD.

⁵³ *Ibid.*

⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵ *Trier vergisst nicht*, p.37.

La famille Oppenheimer subit un sort cruel. Déportés de Berlin à Theresienstadt, Alice, l'épouse y décède. René, le fils, et Alfred, le père, sont déportés à Auschwitz dans des convois différents. Le fils est assassiné dès son arrivée. Des 10 déportés on compte finalement deux survivants.

Conclusions :

Les convois de déportation à partir du sol luxembourgeois sont à placer dans le cadre des déportations des Juifs à partir du *Reich* allemand, le Luxembourg étant considéré comme un territoire annexé au Reich. L'initiative pour ces déportations vers l'est se trouve donc de toute évidence à Berlin auprès du RSHA, section IVB4 dirigée par Adolf Eichmann.

Néanmoins, le *Einsatzkommando der Sipo und des SD* actif au Luxembourg sous les ordres du *SS-Obersturmbannführer* Fritz Hartmann, a à au moins deux reprises développé des initiatives locales, tout en veillant à faire apparaître ses initiatives comme correspondant aux ordres reçus de Berlin.

Ainsi, le premier convoi de déportation qui n'a pu bénéficier d'ordres bien détaillés, a donc été organisé à Luxembourg même, sans pouvoir se référer à des expériences antérieures. Il est d'ailleurs le seul à être recensé comme un convoi venu du Luxembourg, les six autres convois n'étant que des convois qui ont amené des Juifs du Luxembourg vers un lieu de départ d'un « grand » convoi.

Les listes de déportation sont l'œuvre de la *Gestapo* de Luxembourg, en l'occurrence du *Kriminalsekretär* Otto Schmalz, qui est considéré en général comme un « officier de la Gestapo *'korrekt'* envers des sous-hommes ». ⁵⁶ Il se serait montré disposé à tenir compte de certaines propositions du consistoire. Ainsi, il a par exemple été possible de faire amener les déportés en autobus de leurs lieux d'habitation vers le point de rassemblement à la gare à Luxembourg. Cela explique pourquoi, à aucun moment on ne voit au Luxembourg de longues files de Juifs traînant leurs bagages à travers la ville pour rejoindre un point de rassemblement/ou de déportation. ⁵⁷

En ce qui concerne, la confiscation des biens juifs, qui a causé bien des délais dans de nombreuses villes allemandes, tout avait déjà été réglé bien avant le début des déportations, à la suite de l'établissement des déclarations de fortune en décembre 1940.

Le deuxième convoi porte bien la marque du chef de la Gestapo à Luxembourg, Hartmann, par sa composition et par sa destination exceptionnelle (Izbica).

Les chefs locaux de la Gestapo sont donc intervenus directement dans les déportations. La composition du premier convoi qui rassemble des Juifs de Luxembourg et de Trèves, de même que les déportations en 1942 et 1943 sont clairement le résultat d'initiatives du chef de la *Gestapo* de Trèves et de Luxembourg.

Nous avons pu retracer les routes prises par les différents convois. Il reste encore des recherches à faire, surtout en ce qui concerne les arrêts intermédiaires et les éventuels changements de trains. Comme certains témoignages l'indiquent déjà, lors de ces arrêts les Juifs étaient dépouillés des quelques biens qu'ils avaient été autorisés à emporter.

En ce qui concerne une « collaboration » du consistoire, les documents que nous avons consultés, ne montrent aucune initiative de la part du consistoire sinon celle de vouloir éviter d'autres convois de déportation par la construction de baraques à Cinqfontaines et l'engagement à favoriser les émigrations encore possibles vers des pays occidentaux. L'entrevue à laquelle le Grand rabbin Serebrenik et le président du consistoire Louis

⁵⁶ Cerf : *étoile*, p.128.

⁵⁷ Aucune photo ne semble avoir été prise lors des déportations de Juifs à Luxembourg.

Sternberg ont été convoqués à Berlin en avril 1941 chez Eichmann afin de forcer l'émigration des Juifs du Luxembourg en même temps que celle des Juifs allemands vers les Etats-Unis en passant par la France, l'Espagne et le Portugal ne donne cependant pas les résultats escomptés par Hitler, Himmler et Heydrich qui dès l'automne 1941 reviennent à leurs projets de déportations vers l'Europe de l'Est.

Autrement, le consistoire s'est surtout employé à rendre la déportation le plus supportable pour les déportés.

Le consistoire a financé les autobus qui ont amené les déportés vers les points de rassemblement. Il a financé encore les vivres que les déportés pouvaient emporter. Il a veillé à ce que chacun dispose de la somme maximale en Rmk (50 ou 100) qu'ils étaient autorisés à avoir sur eux.

Nous ne voyons guère le consistoire intervenir dans la confection des listes. Néanmoins des membres du consistoire ont dû faire l'appel nominal, veiller à l'embarquement et déterminer le responsable de chaque convoi. La Gestapo se limitait à surveiller le tout à l'exception des fouilles corporelles. Le consistoire restait l'intermédiaire entre la *Gestapo* et les membres de la communauté. Il a continué à transmettre les ordres de la *Gestapo* aux déportés. Finalement, le dernier président du consistoire n'échappe pas à la déportation, les seuls Juifs qui restent au Luxembourg après juin 1943, sont les partenaires de mariages mixtes et les très rares personnes cachées.

Certains Juifs qui se soustraient à la déportation par la fuite en France où en Belgique bénéficient de l'aide de résistants luxembourgeois pour passer la frontière.

Bilan :

1 ^{er} convoi :	323 déportés	11 survivants
2 ^{ème} convoi :	24 déportés	0 survivants
3 ^{ème} convoi :	24 déportés	0 survivants
4 ^{ème} convoi :	24 déportés	2 survivants
5 ^{ème} convoi :	156 déportés	9 survivants
6 ^{ème} convoi :	97 déportés	20 survivants
7 ^{ème} convoi :	10 déportés	2 survivants
Total :	658 déportés	44 survivants (6,79%)

A ce chiffre de déportations en convoi, il faut ajouter au moins 11 déportations individuelles vers des prisons ou camps de concentration/d'extermination. Aucun d'eux n'a survécu.